

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **Desjardins annonce son partenariat avec le projet du Centre de valorisation des aires protégées du Québec à Senneterre**

Senneterre, le 9 février 2021 – Le projet du Centre de valorisation des aires protégées du Québec à Senneterre (CVAP) vient de franchir une étape importante avec l'annonce officielle de l'implication financière de la caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi. En effet, la coopérative a confirmé une somme de 50 000 \$ destinée à la réalisation de l'étude de préfaisabilité du projet.

Rappelons que depuis 2018, la Corporation de développement économique de Senneterre porte le dossier de la création d'un centre de valorisation des aires protégées du Québec où l'étude, la recherche, la formation, l'interprétation et la sensibilisation de ces territoires seront accessibles au public.

«Le projet du CVAP à Senneterre est un projet dans lequel nous avons beaucoup d'espérance. Nous voulons que le Québec se dote d'un centre qui non seulement fera découvrir le réseau des aires protégées à la population, mais qui permettra également de l'étudier, d'en connaître les impacts réels et de contribuer à la diversification de l'économie de la région. Nous sommes très heureux que Desjardins confirme son support au projet par une contribution financière importante», explique Jean-Maurice Matte, maire de la ville de Senneterre.

Desjardins continue de progresser dans la mise en œuvre de ses engagements et mesures concrètes visant à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à son modèle d'affaires pour lutter et s'adapter aux

changements climatiques. «La Caisse a mis en œuvre des initiatives en développement durable avec des gestes enlignés par nos engagements. Notre implication dans le projet des aires protégées à Senneterre en est un bel exemple. Nous désirons devenir leaders en développement durable afin de protéger notre grand territoire, notre patrimoine de la biodiversité ainsi que notre génération future», mentionne Geneviève Larche, présidente. Cette contribution est possible grâce au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse.

## **Fonds du Grand Mouvement**

Nous sommes au service des communautés depuis 120 ans. Pour contribuer à soutenir le développement régional et la relance socioéconomique, nous nous engageons à investir 250 M\$ jusqu'en 2024 dans des projets qui partagent les priorités des milieux, notamment la jeunesse, le développement durable et l'entrepreneuriat.

— 30 —

Sources : Marie-Pier B. Genest  
Agente de développement  
Corporation de développement  
économique de Senneterre  
Tél. : 819 737-2296, poste 233  
[mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca)

Valérie Ciarcello  
Conseillère, Communications  
Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi  
Tél. : 819 825-2843, poste 7252244  
[valerie.ciarcello@desjardins.com](mailto:valerie.ciarcello@desjardins.com)